CAISSE DES ECOLES DE MARCOUSSIS

Mairie de Marcoussis 5 rue Alfred Dubois 91460 MARCOUSSIS SOUS-PRÉFECTURE DE PALAISEAU
ESSONNE

1 4 MARS 2023

ARRIVÉE

DECISION N° 2023 - 001

Approuvant la signature d'un contrat avec l'association « Le P[']tit brin d'Paille » - 7 bis rue Jules Ferry - 91160 Longjumeau, pour les élèves de l'école maternelle de l'Etang Neuf de Marcoussis

Le Maire de Marcoussis, Président de la Caisse des Ecoles,

VU l'article L212-10 et suivants du code de l'éducation,

VU l'article R212-26 et R212-30 du code de l'éducation,

VU la délibération n°2014 - 022 en date du 08 avril 2014, désignant Monsieur Olivier Thomas, Maire de Marcoussis,

CONSIDERANT les statuts de la Caisse des Ecoles en date du 4 juillet 1950,

CONSIDERANT la volonté de la Caisse des Ecoles de mettre en place des sorties pour les enfants de 3 à 6 ans des écoles maternelles de la ville,

CONSIDERANT la proposition de l'association « Le P'tit brin d'Paille » pour l'école maternelle de l'Etang Neuf

DECIDE

Article 1:

De passer un contrat de réservation pour que soit organisée la venue des enfants des 2 classes de PS/MS à la ferme « Le P'tit brin d'Paille » au 7 bis rue Jules Ferry - 91160 Longjumeau.

Article 2:

Aux termes du contrat de réservation, l'association « Le P'tit brin d'Paille » est chargée pour les enfants des 2 classes, une visite de la ferme ainsi que l'encadrement par 2 fermiers animateurs de 2 ateliers pédagogiques à la ferme « Le P'tit brin d'Paille ».

Cette prestation se déroulera sur la journée du vendredi 07 juillet 2023 de 10H à 15H30.

Article 3:

Le tarif total de cette prestation est de 520 € TTC. Cette dépense sera imputée sur le budget de la Caisse des Ecoles.

Article 4:

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.

Article 5:

La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-préfet de Palaiseau, et à Monsieur le Receveur Municipal.

Fait à Marcoussis, le 09/03/2023.

Le Président de la Caisse des Ecoles, Olivier Thomas



